

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 6 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 6 décembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 17h à la salle du chêne de Rouffiac Tolosan.

Votants :

C3G : Maryse AUGER, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Patrick PLICQUE, Thierry PORTES, Isabelle GOUSMAR,

CCCB : Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Gérard GUERCI, Claude MARIN, Anne-Sophie PILON, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Pierre ARTIGUE, Dominique CAILLAUD, Charles DE LASSUS SAINT GENIES, Sandrine PENAVERE,

CCF : Virginie CLAVEL, Colette SOLOMIAC,

CCHT : Chantal AYGAT, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Yvan GONZALEZ, Patricia OGRODNIK,

CCVA : Thierry ASTRUC, Sonia BLANCHARD ESSNER, Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Mylène MONCERET, Daniel REGIS, Robert SABATIER,

Absents ayant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance : Virginie CLAVEL

Domaine : Finances

Délibération n°: 23/118

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 29/11/2023

Membres présents : 32

Pouvoir : /

Objet : Demande d'aide FEDER - SUDOE pour l'opération COL3NATUR

Anne-Sophie Plion, Vice-Présidente en charge de la transition écologique expose que le PETR Pays Tolosan a candidaté à un projet Européen transfrontalier pour l'espace SUDOE.

Le projet COL3NATUR aborde le défi commun de contribuer à l'adaptation et à la résilience au changement climatique à travers la re-naturalisation des environnements éducatifs, en abordant les bâtiments, les cours et les cheminements scolaires. La région SUDOE est confrontée à des conditions extrêmes de températures et de vagues de chaleur, ce qui fait des solutions basées sur la nature (NBS) une réponse adaptée. Cependant, leur mise en œuvre n'est pas effectuée avec la rapidité et la robustesse nécessaires dans l'espace SUDOE, en raison de la sévérité du climat et de la difficulté d'assurer une vie utile adéquate.

L'objectif principal est de renforcer et d'accélérer le développement de stratégies transnationales et la coopération entre les principaux acteurs (universitaires, autorités et partenaires de la chaîne de valeur), afin de

démontrer l'efficacité de la naturalisation des bâtiments, des cours de l'école et des routes scolaires, dans des environnements urbains et ruraux.

Le projet démontrera l'efficacité des NBS dans les trois pays du SUDOE (avec des mesures de la température, de la qualité de l'air, etc.), à travers 2 actions pilotes dans 3 cours de l'école et 3 réseaux de routes scolaires au niveau du quartier ou du village, ainsi que des actions dans les zones rurales.

Toutes les actions proposées sont destinées à avoir un impact sur les stratégies et les plans des autorités compétentes et éducatives liés à la NBS dans les écoles.

L'aspect innovant réside dans l'incorporation des NBS dans les 3 niveaux d'environnements éducatifs avec des méthodologies démonstratives pour le SUDOE, et dans l'industrialisation comme moteur d'une meilleure adaptation au changement climatique. Les bénéficiaires directs du projet sont les partenaires collaborant au niveau transnational (4 entités académiques et 4 municipalités), la communauté éducative, les techniciens compétents et la société dans son ensemble pour l'amélioration de l'adaptation au changement climatique.

Le budget final présenté pour le PETR est le suivant :

TOTAL dépenses prévisionnelles 2024-2026 :

100 820 €

Coût de préparation : 500 €

Fonctionnement (Directeur) 50 400€

Frais indirects : = 15 120 €

Prestations de services : 29 800 €

Frais d'équipements : 5 000 €

TOTAL recettes prévisionnelles :

SUDOE : 75 000 €

Autofinancement : 25 000 €

Il est proposé au Conseil Syndical de se prononcer sur :

- la demande d'aide FEDER au taux le plus haut pour l'opération « COL3NATUR »
- mandat donné au Président pour signer tout acte et tout document relatif à cette opération.

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical se prononce à l'unanimité de ses membres présents et représentés pour :

- 1 Demander une aide FEDER au taux le plus haut pour l'opération « COL3NATUR »
- 2- Mandater le Président à signer tout acte et tout document relatif à la bonne exécution de ce dossier

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 6 décembre 2023

Le Président,
Didier Cujives
Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 6 décembre 2023
Au registre sont les signatures